

**Question de Mme Kattrin Jadin au secrétaire d'État à la Mobilité, adjoint au Premier ministre, sur "la sécurité routière des piétons" (n° 394)**

**Kattrin Jadin:** Selon une enquête de *Touring Assistance*, 20 % des personnes tuées sur la route sont des usagers faibles. Sur une année, on compte 99 piétons tués et 698 blessés graves.

*Touring Assistance* conseille aux autorités belges de prendre des "initiatives coordonnées" pour que nos routes représentent moins de danger pour les usagers faibles.

Monsieur le secrétaire d'État, l'État fédéral peut-il chapeauter les initiatives prises pour améliorer la sécurité routière des piétons? Quel budget pourrait il être prévu?

**Etienne Schoupe,** secrétaire d'État: Actuellement, il n'y a pas d'initiative fédérale particulière en matière de sécurité des piétons. Cependant, l'État fédéral a porté ces dernières années de vastes projets visant à renforcer la sécurité des piétons (réglementation relative aux abords des écoles, fonds de sécurité routière).

L'IBSR organise régulièrement des campagnes de prévention axées sur les usagers faibles.

L'aménagement de la voirie dépend du pouvoir de décision autonome des gestionnaires de la voirie.

L'ensemble de ces actions peuvent voir leur concrétisation au niveau communal par le développement des plans communaux de mobilité.

La Région de Bruxelles élabore actuellement un plan piétons. Récemment, une campagne dédiée à la protection des jeunes piétons a été organisée par la Région bruxelloise avec l'IBSR, les zones de police, l'Union des Villes et communes et la STIB.

Cette campagne est axée sur les piétons de douze à seize ans, qui s'exposent plus fréquemment, par leur comportement, à un risque d'accident.

**Kattrin Jadin:** Je relirai votre réponse afin d'améliorer la situation dans ma commune et ma région.